

La
Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XXIII

Québec, 22 octobre 1910

No 11

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —
Calendrier, 161. — Les Quarante-Heures de la semaine, 161. — Lettre de Notre Saint-Père le Pape Pie X, 162. — Chronique diocésaine, 166. — Contre Nathan, 168. — La « question du français » dans le vicariat apostolique du Témiscamigue (Ontario), 168. — Le Congrès eucharistique de Montréal, 170. — Bibliographie, 175.

— ♦ ♦ ♦ —
Calendrier

— o —

23	DIM.	b	XXIII apr. Pent. et IV oct. Le Très Saint Rédempteur, <i>dbl. maj.</i> <i>Kyr.</i> des dbls. I Vêp. du suiv., mém. du préc. et du dimanche.
24	Lundi	b	S. Raphaël, archevêque, <i>dbl. maj.</i>
25	Mardi	tr	S. Chrysanthé et Ste Darie, martyrs.
26	Mercr.	tr	S. Evariste, pape et martyr.
27	Jeudi	†v	De la Vigile des SS. Simon et Jude.
28	Vend.	r	SS. Simon et Jude, apôtres, 2 ^e cl. Anniversaire de la Consécration de Mgr l'Archevêque.
29	Samd.	†b	De l'Immaculée Conception.

— ♦ ♦ ♦ —
Les Quarante-Heures de la semaine

— o —
23 octobre, Collège de Lévis. — 25, Saint-Philémon. — 26, Leeds. — 27, Kamouraska. — 28, Saint-Gilles.

LETTRE DE NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE PIE X

AUX ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES FRANÇAIS

(Suite.)

Le *Sillon*, qui enseigne de pareilles doctrines et les met en pratique dans sa vie intérieure, sème donc parmi votre jeunesse catholique des notions erronées et funestes sur l'autorité, la liberté et l'obéissance. Il n'en est pas autrement de la justice et de l'égalité. Il travaille, dit-il, à réaliser une ère d'égalité qui serait par là même une ère de meilleure justice. Ainsi, pour lui, toute inégalité de condition est une injustice ou, au moins, une moindre justice ! Principe souverainement contraire à la nature des choses, générateur de jalousie et d'injustice et subversif de tout ordre social. Ainsi la démocratie seule inaugurer^a le règne de la parfaite justice ! N'est-ce pas une injure faite aux autres formes de gouvernement qu'on ravale, de la sorte, au rang de gouvernements de pis-aller impuissants ? Au reste, le *Sillon* se heurte encore sur ce point à l'enseignement de Léon XIII. Il aurait pu lire dans l'Encyclique déjà citée du principat politique que « la justice sauvegardée, il n'est pas interdit aux peuples de se donner le gouvernement qui répond le mieux à leur caractère ou aux institutions et coutumes qu'ils ont reçus de leurs ancêtres » (1) ; et l'Encyclique fait allusion à la triple forme de gouvernement bien connue. Elle suppose donc que la justice est compatible avec chacune d'elles. Et l'Encyclique sur la condition des ouvriers n'affirme-t-elle pas clairement la possibilité de restaurer la justice dans les organisations actuelles de la société, puisqu'elle en indique les moyens ? Or, sans aucun doute, Léon XIII entendait parler, non pas d'une justice quelconque, mais de la justice parfaite. En enseignant donc que la justice est compatible avec les trois formes de gouvernement qu'on sait, il enseignait que, sous ce rapport, la démocratie ne jouit pas d'un privilège spé-

(1) « Quamobrem, salva iustitia, non prohibentur populi illud sibi genus comparare reipublice, quod aut ipsorum ingenio aut maiorum institutis moribusque magis respondeat. »

cial. Les sillonnistes qui prétendent le contraire, ou bien refusent d'écouter l'Eglise, ou se forment de la justice et de l'égalité un concept qui n'est pas catholique.

. Il en est de même de la notion de la fraternité, dont ils mettent la base dans l'amour des intérêts communs, ou, par delà toutes les philosophies et toutes les religions, dans la simple notion d'humanité, englobant ainsi dans le même amour et une égale tolérance tous les hommes avec toutes leurs misères, aussi bien intellectuelles et morales que physiques et temporelles. Or, la doctrine catholique nous enseigne que le premier devoir de la charité n'est pas dans la tolérance des convictions erronées, quelque sincères qu'elles soient, ni dans l'indifférence théorique ou pratique pour l'erreur ou le vice où nous voyons plongés nos frères, mais dans le zèle pour leur amélioration intellectuelle et morale non moins que pour leur bien-être matériel. Cette même doctrine catholique nous enseigne aussi que la source de l'amour du prochain se trouve dans l'amour de Dieu, père commun et fin commune de toute la famille humaine, et dans l'amour de Jésus-Christ, dont nous sommes les membres au point que soulager un malheureux c'est faire du bien à Jésus-Christ lui-même. Tout autre amour est illusion ou sentiment stérile et passager. Certes, l'expérience humaine est là, dans les sociétés païennes ou laïques de tous les temps, pour prouver qu'à certaines heures la considération des intérêts communs ou de la similitude de nature pèse fort peu devant les passions et les convoitises du cœur. Non, Vénérables Frères, il n'y a pas de vraie fraternité en dehors de la charité chrétienne qui, par amour pour Dieu et son Fils Jésus-Christ notre Sauveur, embrasse tous les hommes pour les soulager tous et les amener tous à la même foi et au même bonheur du ciel. En séparant la fraternité de la charité chrétienne ainsi entendue, la démocratie, loin d'être un progrès, constituerait un recul désastreux pour la civilisation. Car si l'on veut arriver, et Nous le désirons de toute Notre âme, à la plus grande somme de bien-être possible pour la société et pour chacun de ses membres par la fraternité, ou, comme on dit encore, par la solidarité universelle, il faut l'union des esprits dans la vérité, l'union des volontés dans la morale, l'union des cœurs dans l'amour de Dieu et de son Fils, Jésus-Christ. Or,

cette union n'est réalisable que par la charité catholique, laquelle seule, par conséquent, peut conduire les peuples dans la marche du progrès vers l'idéal et la civilisation.

Enfin, à la base de toutes les falsifications des notions sociales fondamentales, le *Sillon* place une fausse idée de la dignité humaine. D'après lui, l'homme ne sera vraiment homme, digne de ce nom, que du jour où il aura acquis une conscience éclairée, forte, indépendante, autonome, pouvant se passer de maître, ne s'obéissant qu'à elle-même et capable d'assumer et de porter, sans forfaire, les plus graves responsabilités. Voilà de ces grands mots avec lesquels on exalte le sentiment de l'orgueil humain ; tel est un rêve qui entraîne l'homme sans lumière, sans guide et sans secours dans la voie de l'illusion, où, en attendant le grand jour de la pleine conscience, il sera dévoré par l'erreur et les passions. Et ce grand jour, quand viendra-t-il ? A moins de changer la nature humaine (ce qui n'est pas au pouvoir du *Sillon*), viendra-t-il jamais ? Est-ce que les saints, qui ont porté la dignité humaine à son apogée, avaient cette dignité-là ? Et les humbles de la terre, qui ne peuvent monter si haut, et qui se contentent de tracer modestement leur sillon, au rang que la Providence leur a assigné, en remplissant énergiquement leurs devoirs dans l'humilité, l'obéissance et la patience chrétiennes, ne seraient-ils pas dignes du nom d'hommes, eux que le Seigneur tirera un jour de leur condition obscure pour les placer au ciel parmi les princes de son peuple ?

Nous arrêtons là nos réflexions sur les erreurs du *Sillon*. Nous ne prétendons pas épuiser le sujet, car il y aurait encore à attirer votre attention sur d'autres points également faux et dangereux, par exemple, sur sa manière de comprendre le pouvoir coercitif de l'Eglise. Il importe maintenant de voir l'influence de ces erreurs sur la conduite pratique du *Sillon* et sur son action sociale.

Les doctrines du *Sillon* ne restent pas dans le domaine de l'abstraction philosophique. Elles sont enseignées à la jeunesse catholique, et, bien plus, on s'essaye à les *mettre en œuvre*. Le *Sillon* se regarde comme le noyau de la cité future ; il la reflète donc aussi fidèlement que possible. En effet, il n'y a pas de hiérarchie dans le *Sillon*. L'élite qui le dirige s'est dégagée de la massu

par sélection, c'est-à-dire en s'imposant, par son autorité morale ou par ses vertus. On y entre librement comme librement on en sort. Les études s'y font sans maître, tout au plus avec un conseiller. Les cercles d'études sont de véritables coopératives intellectuelles, où chacun est tout ensemble maître et élève. La camaraderie la plus absolue règne entre les membres et met en contact total leurs âmes ; de là, l'âme commune du *Sillon*. On l'a défini « une amitié ». Le prêtre lui-même, quand il entre, abaisse l'éminente dignité de son sacerdoce, et, par le plus étrange renversement des rôles, se fait élève, se met au niveau de ses jeunes amis et n'est plus qu'un camarade.

Dans ces habitudes démocratiques et les théories sur la cité idéale qui les inspirent, vous reconnaissez, Vénérables Frères, la cause secrète des manquements disciplinaires que vous avez dû, si souvent, reprocher au *Sillon*. Il n'est pas étonnant que vous ne trouviez pas chez les chefs et chez leurs camarades ainsi formés, fussent-ils séminaristes ou prêtres, le respect, la docilité et l'obéissance qui sont dus à vos personnes et à votre autorité ; que vous sentiez de leur part une sourde opposition, et que vous ayez le regret de les voir se soustraire totalement, ou, quand ils y sont forcés par l'obéissance, se livrer avec dégoût à des œuvres non sillonnistes. Vous êtes le passé, eux sont les pionniers de la civilisation future. Vous représentez la hiérarchie, les inégalités sociales, l'autorité et l'obéissance : institutions vieilles, auxquelles leurs âmes, éprises d'un autre idéal, ne peuvent plus se plier. Nous avons sur cet état d'esprit le témoignage de faits douloureux, capables d'arracher des larmes, et Nous ne pouvons, malgré notre longanimité, Nous défendre d'un juste sentiment d'indignation. Eh quoi ! on inspire à votre jeunesse catholique la défiance envers l'Eglise, leur mère ; on leur apprend que, depuis dix-neuf siècles, elle n'a pas encore réussi dans le monde à constituer la société sur ses vraies bases ; qu'elle n'a pas compris les notions sociales de l'autorité, de la liberté, de l'égalité, de la fraternité et de la dignité humaine ; que les grands évêques et les grands monarques, qui ont créé et si glorieusement gouverné la France, n'ont pas su donner à leur peuple, ni la vraie justice, ni le vrai bonheur, parce qu'ils n'avaient pas l'idéal du *Sillon*.

Le souffle de la Révolution a passé par là, et nous pouvons

conclure que si les doctrines sociales du *Sillon* sont erronées, son esprit est dangereux et son éducation funeste.

Mais alors, que devons nous penser de son action dans l'Eglise, lui dont le catholicisme est si pointilleux que, d'un peu plus, à moins d'embrasser sa cause, on serait à ses yeux un ennemi intérieur du catholicisme et l'on ne comprendrait rien à l'Evangile et à Jésus-Christ ? Nous croyons bon d'insister sur cette question parce que c'est précisément son ardeur catholique qui a valu au *Sillon*, jusque dans ces derniers temps, de précieux encouragements et d'illustres suffrages. Eh bien ! devant les paroles et les faits, Nous sommes obligé de dire que, dans son action comme dans sa doctrine, le *Sillon* ne donne pas satisfaction à l'Eglise !

D'abord son catholicisme ne s'accommode que de la forme du gouvernement démocratique, qu'il estime être la plus favorable à l'Eglise, et se confondre, pour ainsi dire avec elle ; il inféode donc sa religion à un parti politique. Nous n'avons pas à démontrer que l'avènement de la démocratie universelle n'importe pas à l'action de l'Eglise dans le monde ; Nous avons déjà rappelé que l'Eglise a toujours laissé aux nations le souci de se donner le gouvernement qu'elles estiment le plus avantageux pour leurs intérêts. Ce que Nous voulons affirmer encore une fois après notre prédécesseur, c'est qu'il y a erreur et danger à inféoder, par principe, le catholicisme à une forme de gouvernement ; erreur et danger qui sont d'autant plus grands qu'on synthétise la religion avec un genre de démocratie dont les doctrines sont erronées. Or, c'est le cas du *Sillon*, lequel, par le fait, et pour une forme politique spéciale, en compromettant l'Eglise, divise les catholiques, arrache la jeunesse et même des prêtres et des séminaristes à l'action simplement catholique, et dépense, en pure perte, les forces vives d'une partie de la nation.

(A suivre.)

— u + u + u —

Chronique diocésaine

— o —

— Le 12 et le 13 octobre, il y a eu des fêtes splendides à l'Ancienne-Lorette, à l'occasion de la bénédiction de la nouvelle église, dont on loue beaucoup la beauté. Le 12, mercredi,

— dans l'après-midi, S. G. Mgr l'Archevêque bénit l'orgue nouveau et le chemin de Croix, S. G. Mgr l'Auxiliaire prononçant les allocutions de circonstance. Le lendemain matin, jeudi, S. G. Mgr l'Archevêque fit la bénédiction de l'église, et célébra la messe pontificale, dont un chœur exercé exécuta les chants. Dans l'après-midi, Sa Grandeur donna la confirmation à 230 enfants.

Le vénérable curé de l'Ancienne-Lorette, M. l'abbé J.-O. Faucher, s'est acquis sans doute les meilleurs droits à la vive reconnaissance de ses paroissiens, pour les soins que lui ont coûtés la construction d'une si belle église, et le succès des fêtes qui en ont marqué le couronnement.

— Dimanche dernier, S. G. Mgr l'Auxiliaire a fait la bénédiction solennelle du collège commercial que les RR. PP. Rédemptoristes viennent d'ériger à Sainte-Anne de Beaupré, pour les enfants de la paroisse, et qu'ils ont confié aux Frères des Ecoles chrétiennes. La cérémonie, qu'avait précédée la bénédiction d'une cloche destinée à l'institution, fut suivie de discours de circonstance, prononcés par Sa Grandeur, et par les honorables MM. Taschereau et Devlin, ministres du gouvernement provincial, et par MM. G. Parent et J. Turcotte, députés du comté.

— Au même moment, à Sainte-Jeanne de Neuville, avait lieu la bénédiction d'un nouveau pont, construit avec l'aide du gouvernement de Québec. Mgr Rouleau, principal de l'Ecole normale Laval, fit la bénédiction, et adressa un discours aux assistants. Le premier ministre de la Province, Sir L. Gouin, était présent à la cérémonie et prononça aussi un discours, ainsi que M. l'abbé Bourque, curé de la paroisse, et plusieurs autres personnages. Un salut solennel, à l'église paroissiale, termina la belle fête.

— Jeudi de cette semaine, S. G. Mgr l'Archevêque a fait la bénédiction d'un collège commercial, à Saint-Jean-Deschailons. Au moment où notre revue s'imprime, nous n'avons pas encore de nouvelles de la fête ; mais nous savons qu'on s'était préparé à lui donner beaucoup de solennité.

— Mardi, on a célébré chez les Sœurs de la Charité de Québec, le cinquantième de la profession religieuse des Rév. Mères Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Joséphine et Saint-Georges.

M. l'abbé Dumais, supérieur du Collège de Sainte-Anne, a prononcé le sermon de circonstance.

— Nos lecteurs ont vu par les journaux qu'un incendie s'est déclaré au Séminaire, dimanche dernier. On s'en est heureusement aperçu à temps pour empêcher que le feu ne prit beaucoup d'extension. Il faut remercier la Providence qu'un véritable désastre ait été de la sorte évité.

— M. l'abbé Huard est à peu près rétabli et a repris ses occupations. Il s'occupait toutefois déjà de la *Semaine religieuse* depuis une couple de mois.

— Au moment d'imprimer, nous apprenons le décès, arrivé mercredi, de M. l'abbé Meunier, curé de Saint-Sébastien. Nous le recommandons aux ferventes prières de nos confrères.

Contre Nathan

Sous l'inspiration de S. G. Mgr Bruchési, il s'est tenu dimanche dernier, à Montréal, une magnifique assemblée populaire, où l'on a protesté énergiquement contre les insultes adressées par le juif Nathan, maire de Rome, à Notre-Seigneur Jésus-Christ et au Souverain Pontife. Les résolutions adoptées ont été transmises au Saint-Père par cablogramme. Les Zouaves pontificaux et plusieurs sociétés de la Province se sont associées à cette démonstration.

A Québec, lundi prochain, une assemblée publique de protestation aura lieu à Saint-Roch. C'est la Société Saint-Jean-Baptiste qui a pris l'initiative de cette manifestation, dont nous aurons sans doute à parler la semaine prochaine.

La « question du français »

Dans le vicariat apostolique du Témiscamingue (Ontario)

Au moment actuel, où s'agit avec l'acuité que l'on sait, dans Ontario, la question du français dans l'enseignement, on lira avec intérêt, croyons-nous, l'extrait suivant d'une Lettre pastorale récemment publiée (1^{er} octobre) par S. G. Mgr Latulippe, vicaire apostolique du Témiscamingue.

Après avoir annoncé que les Sœurs de l'Assomption, de Nicolet, viennent d'ouvrir un noviciat à Haileybury, sa ville épiscopale, Sa Grandeur ajoute :

A force de travail et de sacrifices nous parvenons encore à bâtir la modeste chapelle et les écoles dont nous avons le plus

besoin ; mais il reste encore à trouver des instituteurs, ce qui n'est pas chose facile, on le comprend, quand on se rappelle que nous sommes ici à 300 milles de l'endroit le plus rapproché d'où nous puissions venir des personnes qualifiées pour l'enseignement dans la province de Québec.

Du côté d'Ontario, la question se complique d'une nouvelle difficulté. Toutes nos écoles ou à peu près doivent être bilingues, car presque partout la population de langue française et celle de langue anglaise sont en égale proportion.

Sans doute, nous voulons que nos enfants apprennent l'anglais ; cette langue leur est nécessaire pour qu'ils puissent réussir plus parfaitement dans les affaires, mais nous voulons aussi, afin qu'ils n'échouent pas dans la seule affaire véritablement importante, que nos enfants canadiens-français conservent leur mentalité, et qu'ils n'oublient pas la langue dans laquelle ils ont appris à prier : car, l'expérience l'a démontré, partout la langue est une des plus fidèles gardiennes de la foi.

D'ailleurs, comment pourrait-il se faire que, dans un pays comme le nôtre, il n'y eût que des écoles anglaises ? Aux enfants qui ne comprennent que le français, et ils sont légion dans la province d'Ontario, il n'y a pas d'autre moyen d'enseigner l'anglais que de le leur apprendre, au moins dans les commencements, dans leur langue maternelle.

Du reste la situation ne changera pas, puisque, dans nos villes à population flottante et dans nos campagnes en formation, il nous arrive chaque année beaucoup de familles qui ne parlent que le français. N'enseigner que l'anglais dans nos écoles, c'est condamner les enfants d'origine française à une infériorité humiliante et désastreuse, à laquelle notre conscience d'évêque catholique se refuse absolument de souscrire.

Grâces à Dieu, dans le vicariat apostolique du Témiscamingue, la paix la plus profonde a régné jusqu'ici. Catholiques de langue anglaise et catholiques de langue française s'entendent et sur la nécessité d'avoir des écoles catholiques et sur la nécessité d'y enseigner l'anglais et le français. La difficulté, ici encore, c'est de trouver des instituteurs, et cette difficulté, on le comprend, est plus grande dans Ontario que dans Québec, puisque dans nos écoles, nous croyons l'avoir démontré, il faut de toute nécessité qu'on enseigne les deux langues.

En face de ce problème, nous nous sommes adressé à plusieurs communautés afin d'obtenir des religieuses pour nos écoles, surtout du côté d'Ontario. Partout nous avons reçu la même réponse : Nous pouvons à peine pourvoir à nos maisons déjà existantes. Alors, nous nous sommes dit : Nous ne pouvons pas obtenir de religieuses ; nous en créerons sur place ; et nous avons eu l'audacieuse pensée de fonder un noviciat à Haileybury.

Mais comment faire réussir un pareil projet ? Où trouver des Sœurs à l'esprit assez apostolique pour venir se mettre ici en face de rien et établir un noviciat ? La révérende Mère générale des Sœurs de l'Assomption de Nicolet résolut la difficulté à la manière des apôtres et des saints : « Mes filles savent faire des sacrifices », nous écrivait-elle ; « nous irons ». Elles sont venues et l'œuvre est commencée ; et nous qui les avons vues à la tâche depuis leur arrivée, nous pouvons à notre tour leur rendre ce témoignage : Elles savent faire des sacrifices.

LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE MONTRÉAL

AU MONUMENT NATIONAL

(Suite.)

— o —

M. le juge Routhier lut ensuite un superbe discours où, après avoir salué le très beau spectacle de vitalité que donnait en ces jours glorieux le Canada catholique, lui, l'écrivain laïque, d'ailleurs si parfaitement chrétien, ne craignit pas de chanter l'Eucharistie avec une conviction d'âme et une vigueur d'expression que bien des prêtres pourraient lui envier. Devant l'ostensoir que l'Eglise présentait au peuple, il faisait bon l'entendre répéter le mot du poète antique : *Deus, ecce Deus ! C'est Dieu, voici notre Dieu !*

Deux rapporteurs restaient encore au programme qui ne purent parler, parce que Son Eminence le Cardinal Légat, Mgr l'archevêque et leur suite devaient arriver juste à la fin du discours du Père Lemius, des Oblats, l'apôtre à la voix puissante s'il en fût, qui allait, lui aussi, nous tenir vingt-cinq minutes durant sous le charme de sa parole si vibrante. Le

travail du Rév. Père Piché, des Frères de Saint-Vincent-de-Paul, et celui du Rév. Père Dugas, des Jésuites, sur la communion dans les classes ouvrières et sur les retraites fermées, seront publiés dans le volume-souvenir du Congrès. Cela nous console.

En attendant, avons-nous dit, c'est le Père Lemius que Mgr Roy présenta à l'auditoire. Comme pour celui de l'abbé Thellier de Poncheville, nous voudrions insister sur les idées maîtresses de ce discours d'un Français de France. Nos amis du Canada, que la longueur de cet article nous force à sacrifier un peu, nous pardonneront cette quasi partialité en faveur de nos cousins de France qui s'explique d'elle-même.

Le Père Lemius se demande si c'est parce qu'il est Français ou parce qu'il est Oblat, ou parce qu'il vient de Montmartre, « l'œil et le cœur de la France », ou enfin parce qu'il fait partie du Comité permanent des Congrès, qu'on l'a invité à porter la parole ? C'est sans doute pour tout cela, mais il estime que c'est surtout parce qu'il a l'habitude de parler aux hommes. Ses auditeurs constatent tout de suite que c'est aussi parce qu'il parle admirablement ! Il ne fera pas de théologie, dit-il, ni de thèse savante, il va raconter des histoires. Mais quelles belles histoires ! La communion quotidienne purifie les hommes ... à preuve ce vieillard de 70 ans, qui communiait tous les jours depuis vingt ans, après avoir vécu plutôt lestement, car il s'était trouvé converti et purifié à jamais le jour où le Père Durand (des Pères du Saint-Sacrement) lui avait dit : « Ah ! vous avez été dix-huit ans sans aller à la Table Sainte ? Eh ! bien vous paierez vos dettes, vous communiez dix-huit fois de suite ». La communion quotidienne fait des saints chez les hommes comme chez les femmes ... à preuve ce colonel, homme d'ordre et de discipline, à qui on enjoignit de communier tous les jours et qui le fit, parce qu'il voulait obéir au Pape autant qu'il pouvait, et qui devint rapidement un vrai saint. La communion quotidienne refait l'homme au point de vue social ... à preuve ce patron qui se convertit en regardant l'ostensoir de Montmartre et ne voulut plus jamais être qu'un patron modèle pour le bien de ses ouvriers ... Et les histoires se succèdent, toujours simples comme un fait vécu, toujours concluantes. Mais on annonce tout bas le cardinal, qui arrive de l'Aréna. Le Père Lemius s'arrête donc, non sans

avoir poussé du fond de son cœur ce cri d'espoir : « Il faut un miracle chez nous ! Eh ! bien, le Saint Sacrement, qui est adoré à Montmartre sans interruption depuis trente ans, oui, le Saint Sacrement sauvera la France ! Cœur de Jésus, sauvez la France ! Bénissez le Canada ! »

Une longue ovation salua cette palpitante péroraison. Les applaudissements n'avaient pas cessé, que Son Eminence le Cardinal Légat Mgr l'archevêque, les évêques, les prélats et les chevaliers de la suite cardinalice faisaient leur entrée. Quelle scène que celle de ces acclamations et de ces vivats, et comment la décrire ! Il vaut mieux y renoncer.

Mgr Roy, en quelques mots délicats, présente l'assemblée qu'il préside à Son Eminence. Le bon cardinal, visiblement sous le coup d'une impression profonde, parle à peu près en ces termes : « Je reviens tout ému de la manifestation magnifique que nous a faite la jeunesse catholique de la province de Québec, et surtout de Montréal. — Jamais je n'ai vu un spectacle aussi touchant. — Je félicite les pères et les mères qui possèdent de tels enfants. — Je félicite la patrie qui peut compter sur de pareils supports. Elle peut être assurée de son avenir religieux et social. — J'ai recommandé à ces jeunes gens la communion fréquente qui les préservera et les fortifiera, et je suis heureux d'apprendre que leurs pères ont reçu ici le même conseil. — Vous excuserez notre retard, qui est dû à l'enthousiasme que manifestait la foule sur notre passage. — Laissez-moi vous redire qu'en communiant souvent vous ferez plaisir au Saint-Père que vous aimez et qui vous aime. — Suivez les saintes traditions de vos ancêtres ; aucun pays ne peut se vanter d'origines aussi glorieuses : aux débuts de la colonie, votre Champlain déclarait au ministre du roi de France qu'il fallait refuser les familles non catholiques au Canada ; non, il n'en est pas qui puisse se réclamer d'ancêtres plus nobles et plus pieux. — Conservez donc le culte de la Sainte Eucharistie, que vous ont légué vos pères, afin que Dieu vous chérisse et surtout qu'il vous aide. »

Dans un geste large, qui semblait vouloir embrasser non seulement l'auditoire, mais encore la ville et le pays tout entier, Son Eminence le Cardinal Légat avait fini en bénissant le peuple canadien.

Mgr l'archevêque ajouta un dernier mot. Toute la foule était debout. Au centre de la salle, on venait de dérouler au-dessus des milliers de têtes qui étaient là une large banderole où se lisait *Credo*, le mot de la foi ! C'était splendide ! Monseigneur remerciait le cardinal, il remerciait la foule, il parlait du spectacle dont il venait d'être témoin à l'Aréna, tout son cœur était dans sa voix que des soupirs marquaient comme des sanglots. « Quelle messe — disait-il — que celle de ce matin, à laquelle, au pied du Mont-Royal, devenu un autel, 350,000 Canadiens catholiques se sont agenouillés. Demain l'Hostie Sainte planera sur la ville et sur le pays, portée par un Cardinal Légat, qui, avec elle, et par elle, au nom du Pape que les Canadiens aiment tant, nous bénira tous à la face du ciel et de la terre. Quel jour et quelle heure dans notre histoire ! » Chaque phrase, chaque mot de Mgr l'archevêque était longuement applaudi. Un prêtre de France, qui pleurait, nous disait : « Je n'ai jamais vécu une minute plus poignante et plus belle. »

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

LA PROCESSION — LES SÉANCES

Le Congrès eucharistique de Montréal s'est terminé le dimanche, 11 septembre, en la fête du Saint Nom de Marie, dans une apothéose. Il a fait mieux que réaliser toutes nos espérances, il a dépassé toutes nos attentes. C'est le plus grand jour qu'ait vécu le peuple canadien. Les réunions sacerdotales, chez les Pères du Saint-Sacrement et au Couvent des Dames du Sacré-Cœur, les séances d'étude françaises et anglaises, à l'Université Laval et au Monument National, à la salle Stanley et à la salle Windsor, les assemblées spéciales pour les hommes et pour les jeunes gens, au Monument National et à l'Aréna, les grandes et incomparables assemblées du soir, le vendredi et le samedi à Notre-Dame, la messe en plein air, le samedi matin, au Parc Mance, et enfin la procession grandiose du dimanche après-midi, tout a été admirablement réussi.

Pas loin de 500,000 étrangers ont envahi notre ville, et c'était navrant de ne pouvoir répondre favorablement à tous ceux qui venaient aux renseignements pour se procurer des billets d'admission dans nos églises et dans nos salles de séances. Il nous

aurait fallu Saint-Pierre de Rome pour contenir les foules, et encore ! Heureusement qu'en plein champ, sur le flanc du Mont-Royal, les masses à flots pressés ont pu assister à la messe du 10 et figurer dans les évolutions de la procession du 11.

On a dit que cette procession avait groupé, tant dans ses rangs que sur son parcours et à son point d'arrivée au Parc Mance, plus de 800,000 catholiques. Un clergé de 3000 prêtres, avec à leur tête au delà de 100 archevêques et évêques — dont trois cardinaux, — précédait immédiatement le Saint-Sacrement qu'a porté tout le temps l'infatigable vieillard de 75 ans qu'est le cardinal Vannutelli, Légat du Pape. Mon Dieu, que c'était grand et que c'était beau ! La plume tombe des mains quand on veut raconter tout cela. Mgr l'archevêque de Montréal a eu raison d'être fier de son peuple, autant que son peuple a eu raison d'être fier de son archevêque.

Les séances générales ou spéciales ont donné à nos orateurs et à ceux de l'étranger l'occasion de manifester en l'honneur du Dieu de l'Eucharistie les plus beaux sentiments. Ne craignons pas de dire que, même après les superbes discours de Mgr Touchet et de Mgr Rumeau, du Rév. Père Lémus et de l'abbé Thellier de Poncheville ou de M. Gerlier, nos évêques et nos hommes d'Etat, notamment Mgr Bruchési et Mgr Langevin, Sir Lomer Gouin, et l'honorable M. Thomas Chapais, M. Mathias Tellier et M. Henri Bourassa sont restés à la hauteur de la tâche. Un prêtre du diocèse de Metz nous disait que nos orateurs ne le cèdent à personne pour la noblesse des vues, l'élégance de la forme, la splendeur de l'action oratoire, la profondeur enfin et la sincérité de la foi.

Ce Congrès a été pour nous, Canadiens, une grande grâce. Il faut en remercier Dieu de tout notre cœur et nous efforcer d'en recueillir les fruits.

Les séances d'étude n'avaient pas sans doute l'éclat des grandes assemblées et des manifestations publiques. Mais c'est là pourtant que se faisait surtout le Congrès. Nous voulons en garder ici, dans notre *Semaine*, le souvenir durable. Un Comité de publicité, composé de prêtres nommés par Monseigneur, a donné aux journaux, au jour le jour, le compte rendu analytique de ces séances d'étude. En attendant que nous puissions publier ce qui concerne les séances sacerdotales, nous commençons dès au-

jourd'hui la publication des comptes rendus officiels des séances françaises de l'Université Laval et du Monument National. Certes, répétons-le, les assemblées générales, surtout pour la masse populaire, avaient une importance et ont eu un éclat singulier ; mais à nos confrères du clergé il sera plus utile de posséder la suite logique des analyses de nos séances d'étude. Chacun de ces rapports est signé par celui des membres du Comité de publicité qui l'a rédigé. (A suivre.)

Bibliographie

— PLANS D'INSTRUCTIONS pour le diocèse de Nevers. 2^e édition revue et corrigée. 1 vol. de 456 pages. Prix : 3 fr. 50. Librairie P. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris, VI^e; et chez Garneau Pruneau, Libraires à Québec.

Je ne connais pas d'ouvrage plus substantiel, plus compact ni à meilleur compte que ce volume, pour les prêtres qui sont dans le ministère, et je dois ajouter, pour tous ceux qui veulent se nourrir par la méditation des vérités chrétiennes. Cette nouvelle édition, recommandée encore par l'évêque de Nevers, est une mine non seulement pour un cycle de cinq années de prédication, mais encore un arsenal par les nombreuses sources bibliographiques indiquées à la fin de chaque sujet traité. La doctrine en est sûre, abondante et appuyée de nombreuses citations de l'Écriture et des Pères, des notes et additions qui en font un arsenal fort approprié à la modeste bourse des prêtres réduits aujourd'hui à de modestes ressources.

Annales catholiques.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES. Ancien Atelier de Madame Soucy. Dlle Marie Renauld, 154, coin des rues du Roi et Laliberté (ancienne rue de la Chapelle), Saint-Roch, Québec
Coupe et Confection des Soutanes, Pardessus, etc.

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

Fabricant de cierges, bougies, chandelles.

Importateur de vins de messe

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

Entrepôt, magasin et bureau : rue Saint-Georges, Lévis.

Téléphone — Bell 91.

“ National 169.

— FONDÉE AU CANADA EN 1885 —

F. CERNICHIARO & FRÈRE

Doreurs, Argenteurs en Nicleurs sur articles
métalliques...

51, RUE SOUS-LE-FORT, QUÉBEC

Réparations spéciales de Vases sacrés, Chandeliers, Candélabres et tout bronze d'église, Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Services à Thé argentés et dorés. Soudures en or et argent. Vente et échange de Bronze et Orfèvrerie d'église, Vases sacrés, Chandeliers, etc.

Aussi une spécialité de vernis inaltérable pour Bronze.